

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
—  
**INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**  
—  
COURBEVOIE  
—

①1 N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

**3 049 732**

②1 N° d'enregistrement national : **16 52659**

⑤1 Int Cl<sup>8</sup> : **G 06 F 3/01 (2016.01)**

⑫

**BREVET D'INVENTION**

**B1**

⑤4 **SYSTEME DE MISE EN CONTACT DE PERSONNES DISPOSANT CHACUNE D'UN TERMINAL TELEPHONIQUE TACTILE.**

②2 **Date de dépôt** : 29.03.16.

③0 **Priorité** :

④3 **Date de mise à la disposition du public de la demande** : 06.10.17 Bulletin 17/40.

④5 **Date de la mise à disposition du public du brevet d'invention** : 21.04.23 Bulletin 23/16.

⑤6 **Liste des documents cités dans le rapport de recherche** :

*Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑥0 **Références à d'autres documents nationaux apparentés** :

**Demande(s) d'extension** :

⑦1 **Demandeur(s)** : BANH DUC LONG —FR et BANH DE YI —FR.

⑦2 **Inventeur(s)** : BANH DUC LONG et BANH DE YI.

⑦3 **Titulaire(s)** : BANH DUC LONG, BANH DE YI.

⑦4 **Mandataire(s)** : CABINET HERRBURGER.

**FR 3 049 732 - B1**



**Domaine de l'invention**

La présente invention se rapporte à un système de mise en contact d'au moins deux personnes disposant chacune d'un terminal téléphonique tactile ayant accès à une application gérant l'organisation d'une session.

**Etat de la technique**

On connaît déjà des applications pour la mise en contact de personnes pour communiquer par internet. Il existe des applications pour l'échange ou la consultation de documents entre les participants à une session de communication, les participants disposant d'un périphérique tactile tel qu'un I-Phone ou un I-Pad, par l'intermédiaire d'un serveur et avec le protocole Web Socket pour permettre à plusieurs participants de consulter des documents au cours de la session en reliant les participants à des connecteurs réseau.

De telles sessions sont intéressantes, mais l'organisation des échanges au cours d'une session est relativement difficile et peut se traduire par une désorganisation réduisant fortement l'intérêt d'un tel échange.

**But de l'invention**

La présente invention a pour but de développer un système pour atteindre des contacts pour connaître leurs disponibilités immédiates dans le cadre d'une session d'échanges de documents permettant d'organiser précisément l'échange des documents ou d'actions telles que réunion téléphone, envois de SMS ou de mails.

**Exposé et avantages de l'invention**

A cet effet, l'invention a pour objet un système de mise en contact d'au moins deux personnes disposant chacune d'un terminal téléphonique tactile ayant accès à une application gérant l'organisation d'une session, système caractérisé en ce qu'à l'appel d'un contact par l'appelant qui ouvre l'application, cette application fait apparaître une notification sur le terminal de lui permettant d'accéder à la session, et lorsqu'au moins un autre contact participe à la session, et que l'un des participants appuie sur son terminal, l'application génère une icône d'appui sur l'écran de aussi longtemps que celui-ci appuie, et une icône

de présence sur l'écran de l'appelé participant, les deux icônes subsistant aussi longtemps que l'appelant appuie sur son écran.

Le système de prise de contact selon l'invention avec l'application gérant la session à laquelle participent de manière active ou passive les participants, permet à un appelant de savoir immédiatement si l'appelé est présent sur son terminal sans avoir à passer par le mode vocal de la téléphonie.

L'appelant pourra alors passer à la phase de communication car il est certain que le participant appelé peut recevoir sa communication directement et non pas de façon différée.

Si l'appelé est disponible, il le signale pendant que l'appelant est déjà présent dans la session. Cette simultanéité de présence de deux ou plusieurs participants est confirmée à chacun par un signal haptique, tels qu'une vibration, un signal lumineux ou un signal sonore du terminal. Puis, l'un des participants en général celui qui appelle, choisit l'action et l'exécute (envoi d'un mail, d'un SMS ou appel téléphonique ou encore présentation d'un document).

Inversement, si le participant appelé n'est pas disponible ou ne veut pas recevoir à ce moment une communication, il n'appuiera pas sur son écran tactile de sorte que l'appelant saura qu'il ne peut à ce moment communiquer directement.

La communication ne se fera pas s'il est le seul autre participant ou se fera seulement avec les autres participants présents à la session.

Le participant à une session est un participant actif aussi longtemps qu'il signale sa présence à la session en appuyant sur son terminal. Il devient passif ou en veille lorsqu'il arrête d'appuyer sur son terminal, mais il peut à tout moment redevenir actif en appuyant sur son terminal en réponse à l'affichage de la présence d'un ou plusieurs autres participants ou encore en prenant l'initiative de manifester sa présence, même si aucun autre participant n'est présent à la session à ce moment.

En résumé, une fois la session organisée par une personne, tous les contacts qui ont été sollicités pour participer à la session deviennent des participants passifs aussi longtemps qu'ils ne se

seront pas manifestés par l'appui sur le terminal ou qu'ils réappuient sur celui-ci.

Un participant peut quitter la session en neutralisant l'application sur son terminal.

5 Parmi les actions disponibles pour les participants, il y a notamment la présentation d'un document par l'un des participants aux autres participants aussi longtemps que le participant, présentant le document, appuie sur son terminal. La présentation disparaît avec la fin de l'appui.

10 Le procédé d'organisation d'une session de consultation selon l'invention a l'avantage d'être particulièrement efficace puisque les documents sont présentés par un seul participant à la fois qui est maître de la présentation. Le document est présenté aux autres participants aussi longtemps que le participant qui présente le document active cette présentation en touchant l'icône de la session. Lorsqu'il supprime le contact tactile, la présentation disparaît et le participant suivant dans l'ordre des priorités de l'organisation présente son document aussi longtemps qu'il appuie sur l'icône tactile de son périphérique. Les autres participants peuvent voir le document présenté par le premier puis le second aussi longtemps qu'ils activent l'application en touchant l'icône de l'application.

Dès qu'un participant qui consulte le document en cours de présentation cesse d'appuyer sur l'icône, le contact est rompu et la consultation s'arrête pour lui.

25 Il peut reprendre au cours de la session pour les documents suivants. La seule nécessité pour participer une fois qu'il a été contacté est de toucher l'icône tactile.

30 Suivant une autre caractéristique avantageuse, l'organisation de la session de consultation transmet l'icône de participation pour l'afficher à un endroit précis de l'écran tactile du destinataire. Cette disposition facilite intuitivement la session.

35 Suivant une autre caractéristique, l'icône de participation subsiste sur l'écran du participant aussi longtemps que dure la session. Mais l'écran n'affiche pas d'image du document présenté aussi longtemps que le participant n'appuie pas sur l'icône.

Suivant une autre caractéristique, le procédé est réalisé sous la forme d'une application pour des terminaux tactiles.

### **Dessin**

5 Le procédé selon la présente invention sera décrit à l'aide d'un exemple représenté très schématiquement dans l'unique figure annexée.

### **Description de mode de réalisation de l'invention**

10 Selon la figure, l'invention a pour objet un système de mise en contact de deux ou plusieurs personnes A,B dans une session R organisée et gérée avec une application AP. Les personnes A,B disposent chacune d'un terminal téléphonique tactile, c'est-à-dire d'un mobile ayant accès à cette application.

15 Selon l'invention, l'application AP est ouverte par la personne A qui prend l'initiative de l'organisation de la session R. Elle sélectionne un contact B dans l'application et appelle ce contact B.

20 L'appel de A génère dans l'application une notification NA chez l'appelé B. Celui-ci peut répondre ou non à cette notification NA. S'il répond il accède à la session R ouverte par A. A partir de ce moment, chacun des participants à la session R peut signaler sa présence à l'autre en appuyant sur son écran tactile.

Par cet appui de l'appelant A sur son écran, l'application AP génère :

- une icône d'appui SSA chez l'appelant A,
- une icône de présence SA chez l'appelé B.

25 L'icône d'appui SSA signale à l'appelant A que son appel est bien affiché chez l'appelé B qui, comme déjà décrit est supposé avoir accédé à la session R.

30 L'icône de présence SA indique à l'appelé B que l'appelant A qui participe à la session R est actif et souhaite savoir si B est disponible à ce moment.

Cette communication et affichage d'icônes est vraie pour tous les participants, par exemple A et B si la session se limite à eux.

35 Ainsi, dans le cas des deux participants A et B, pour A qui lance un appel par la session R par son appui sur l'écran, l'application génère

- une icône d'appui SSA sur l'écran de l'appelant A,
- une icône de présence SA sur l'écran de l'appelé B.

Réciproquement, si B appelle, l'application génère :

- une icône d'appui SSB sur l'écran de B,
- 5 - une icône de présence SSB sur l'écran de A.

Dans les deux alternatives présentées ci-dessus, les icônes (SSA, SA ou SSB, SB) ne subsistent que pendant la durée de l'appui de l'appelant A ou B sur son écran. Mais la participation à la session R reste maintenue de sorte que cet envoi d'icônes peut être ré-  
10 pété autant de fois que l'un ou l'autre des participants à la session R appuie sur son écran.

En cas de plusieurs participants à la session, la situation est analogue :

L'un des participants C signale sa présence en appuyant sur son écran  
15 de sorte que

- son icône SSC apparaît sur son écran et,
- son icône de présence SC apparaît sur les écrans dans les autres participants.

Si un participant veut sortir de la session R, il sort de  
20 l'application ; les autres participants restent dans la session.

La participation à la session R a pour but de permettre à un appelé de signaler sa disponibilité à l'appelant ce qui est le but même de l'appel par A. Celui-ci peut savoir si à ce moment précis B est disponible pour une action.

Si B n'est pas disponible ou ne veut pas échanger, il ne  
25 répondra pas : il n'appuiera pas sur son écran.

Si B est disponible, il appuie sur son écran et l'application AB génère les deux icônes SSB et SB.

A partir de ce moment, l'application AB génère un signal  
30 haptique chez A et chez B confirmant cette présence simultanée et affichant aussi sur les deux écrans, les icônes des actions possibles à ce moment : mail, sms, échange téléphonique ou présentation d'un document.

A qui est à l'initiative de cette demande de disponibilité  
35 peut alors choisir l'action qu'il veut faire pour communiquer immédia-

tement avec B sachant que B recevra directement le sms, le mail ou décrochera le téléphone pour une liaison vocale.

Le signalement réciproque de la présence est utile pour l'envoi d'un message, d'un email ou d'un appel pour être certain de la communication immédiate.

Dans le cas de la présentation d'un document, ce signal est tout aussi important. En effet, l'un des participants présent, par exemple A, choisit un document au sens général (document écrit ou sonore, photo ou autre document de ce type) et l'offre en consultation en appuyant avec son doigt sur l'écran. Le signal de présence SA apparaît sur l'écran de B qui est en attente et peut ainsi consulter le document aussi longtemps que A le propose, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il appuie sur son écran. Une fois l'appui arrêté, le document n'est plus disponible en consultation.

De telles communications peuvent se faire entre plusieurs participants à la session et qui, à tour de rôle, offrent en consultation un document qu'ils auront choisi dans la bibliothèque de leur terminal tactile ou par l'échange de communication ou autres actions comme cela a été évoqué ci-dessus.

La figure 1 montre schématiquement le déroulement des appels dans le cadre d'une session R.

Une personne A prend l'initiative et ouvre son application AP (étape 1) ce qui se traduit par l'ouverture d'une session R.

A sélectionne un ou plusieurs contacts B (étape 2) puis il les appelle : l'application AP envoie une notification NA aux contacts (étape 3).

B ouvre son application et accède à la session (étape 4).

A signale sa présence à la session R en appuyant sur son écran (étape 5) et l'application AP génère les deux icônes SSA, SA.

L'icône SA apparaît chez B (étape 6).

B répond en appuyant sur son écran (étape 7) ce qui fait apparaître les écrans SSB, SB.

A voit la disponibilité de B (étape 8)

A appuie sur son écran (étape 7)

B continue d'appuyer sur son écran (étape 10).

Les icônes SSA, SA ; SSB, SB apparaissent simultanément et l'application AP génère le signal haptique (étape 11)

Puis les participants A et B choisissent une action (12).

### REVENDEICATIONS

1°) Système de mise en contact d'au moins deux personnes (A, B) disposant chacune d'un terminal téléphonique tactile ayant accès à une application (AP) gérant l'organisation d'une session (R),

5 système caractérisé en ce qu'

après l'ouverture de l'application (AP) par l'appelant (A), l'application :

- reçoit une demande d'appel de (A) vers l'appelé (B),
- génère une notification (NA) chez l'appelé (B) pour lui signaler l'organisation d'une session,

10 - inclut (B) dans la session (R) à la réception de sa réponse,

- à la réception d'un signal d'appui de l'un des participants, l'application (AP) génère

- \* une icône d'appui (SSA) sur l'écran de (A) aussi longtemps que celui-ci appuie, et

15 \* une icône de présence (SA) sur l'écran de l'appelé (B) participant,

- les deux icônes (SSA, SA) subsistant aussi longtemps que l'appelant (A) appuie sur son écran.

20 2°) Système de mise en contact élaboré essentiellement par le touché sur l'écran de leurs terminal téléphonique tactile d'au moins deux personnes (A, B) disposant chacune d'un terminal téléphonique tactile ayant accès à une application (AP) gérant l'organisation d'une session (R), système caractérisé en ce que après l'ouverture de l'application (AP)

25 par l'appelant (A), l'application :

- reçoit une demande de disponibilité de l'appelant (A) vers l'appelé (B), par l'affichage :

- \* d'une icône d'appui (SSA) sur l'écran de (A) aussi longtemps que celui-ci appuie, et

30 \* d'une notification (NA) chez l'appelé (B) pour lui signaler l'organisation d'une session,

- \* d'une icône de présence (SA) dans (AP) sur l'écran de l'appelé (B) participant,

35 \* les deux icônes (SSA, SA) subsistant aussi longtemps que l'appelant (A) appuie sur son écran,

- inclut l'appelé (B) dans la session (R) à la réception de sa réponse,
- retourne une disponibilité de l'appelé (B) vers l'appelant (A), par l'affichage :
  - \* d'une icône d'appui (SSB) sur l'écran de (B) aussi longtemps que celui-ci appuie,
  - 5 et
  - \* d'une icône de retour de présence (SB) sur l'écran de l'appelant (A) participant,
  - \* les deux icônes (SSB, SB) subsistant aussi longtemps que
  - 10 l'appelé (B) appuie sur son écran,
- à la réception d'un signal d'appui de l'un des participants sur l'écran de son terminal téléphonique tactile, l'application (AP) génère :
  - \* une icône d'appui (SSA, SSB, SSC) sur l'écran du participant
  - 15 qui a appuyé aussi longtemps que celui-ci appuie, et
  - \* une icône de présence (SA, SB, SC) sur l'écran des autres participants,
  - \* les deux icônes (SSA, SSB, SSC, SA, SB, SC) subsistant aussi longtemps que le participant appuie sur son écran.

20

3°) Système de mise en contact selon la revendication 1, caractérisé en ce que

l'application (AP) fait apparaître les actions possibles entre les participants (AB) et génère un signal haptique chez ces participants lorsque

25 simultanément deux ou plusieurs participants (A, B) appuient sur leur terminal tactile respectif.

4°) Système de mise en contact selon la revendication 3, caractérisé en ce que

30 les actions possibles sont l'envoi d'un mail, l'envoi d'un sms, une communication téléphonique ou la présentation d'un document et celui des participants qui appuie le premier sur une des actions, lance cette action.

- 5°) Système de mise en contact selon l'une quelconque des revendications 1 à 3,  
caractérisé en ce que  
l'échange d'icônes de présence (SA, SB) s'arrête lorsque l'un ou l'autre  
5 des communicant s'arrête d'appuyer sur son écran, leur participation  
à la réunion (R) restant maintenue.

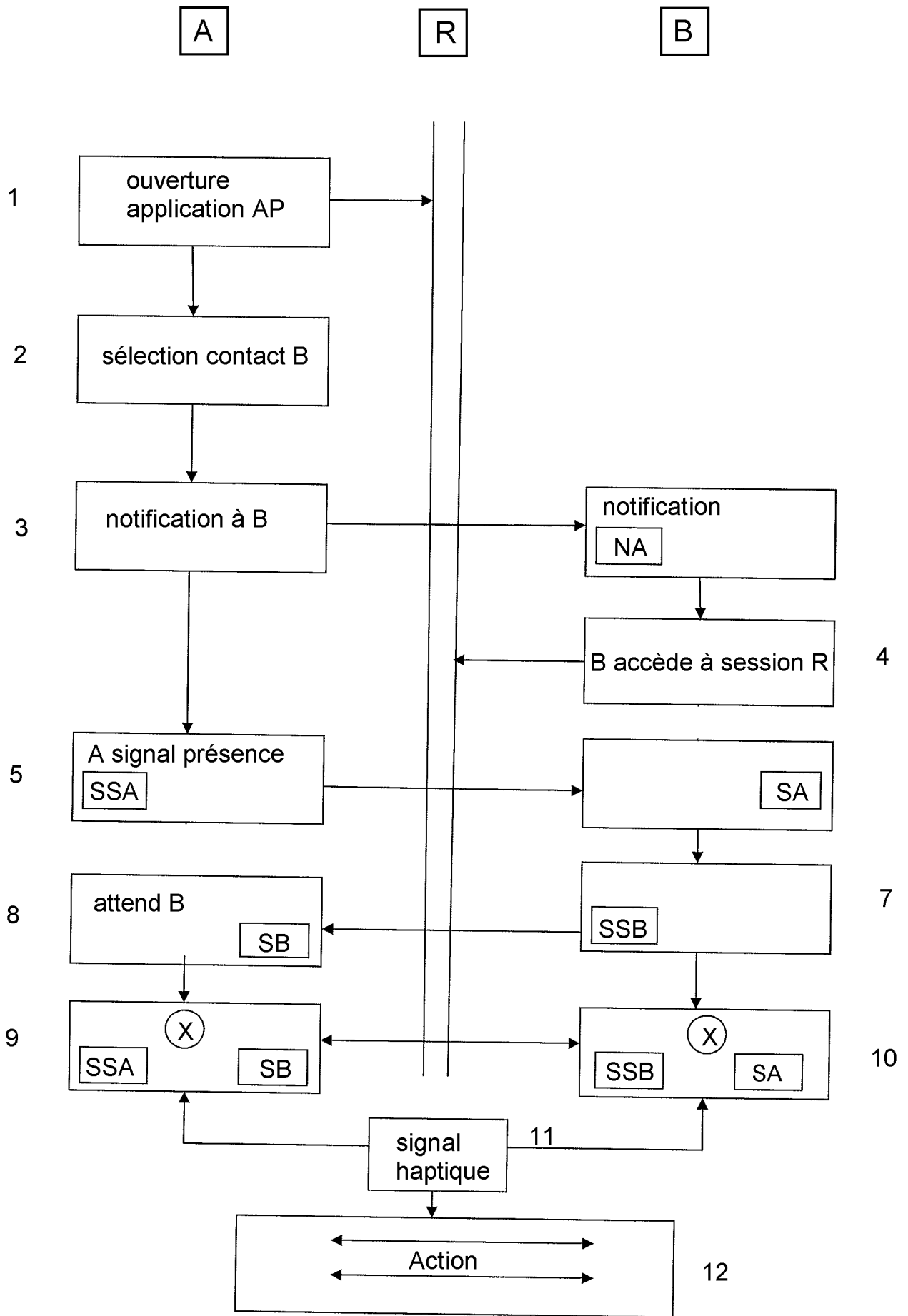


FIGURE UNIQUE

# RAPPORT DE RECHERCHE

articles L.612-14, L.612-53 à 69 du code de la propriété intellectuelle

## OBJET DU RAPPORT DE RECHERCHE

---

L'I.N.P.I. annexe à chaque brevet un "RAPPORT DE RECHERCHE" citant les éléments de l'état de la technique qui peuvent être pris en considération pour apprécier la brevetabilité de l'invention, au sens des articles L. 611-11 (nouveau) et L. 611-14 (activité inventive) du code de la propriété intellectuelle. Ce rapport porte sur les revendications du brevet qui définissent l'objet de l'invention et délimitent l'étendue de la protection.

Après délivrance, l'I.N.P.I. peut, à la requête de toute personne intéressée, formuler un "AVIS DOCUMENTAIRE" sur la base des documents cités dans ce rapport de recherche et de tout autre document que le requérant souhaite voir prendre en considération.

## CONDITIONS D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT DE RECHERCHE

---

Le demandeur a présenté des observations en réponse au rapport de recherche préliminaire.

Le demandeur a maintenu les revendications.

Le demandeur a modifié les revendications.

Le demandeur a modifié la description pour en éliminer les éléments qui n'étaient plus en concordance avec les nouvelles revendications.

Les tiers ont présenté des observations après publication du rapport de recherche préliminaire.

Un rapport de recherche préliminaire complémentaire a été établi.

## DOCUMENTS CITES DANS LE PRESENT RAPPORT DE RECHERCHE

---

La répartition des documents entre les rubriques 1, 2 et 3 tient compte, le cas échéant, des revendications déposées en dernier lieu et/ou des observations présentées.

Les documents énumérés à la rubrique 1 ci-après sont susceptibles d'être pris en considération pour apprécier la brevetabilité de l'invention.

Les documents énumérés à la rubrique 2 ci-après illustrent l'arrière-plan technologique général.

Les documents énumérés à la rubrique 3 ci-après ont été cités en cours de procédure, mais leur pertinence dépend de la validité des priorités revendiquées.

Aucun document n'a été cité en cours de procédure.

**1. ELEMENTS DE L'ETAT DE LA TECHNIQUE SUSCEPTIBLES D'ETRE PRIS EN  
CONSIDERATION POUR APPRECIER LA BREVETABILITE DE L'INVENTION**

WO 2012/024205 A2 (SOCIAL COMMUNICATIONS CO [US]; LEACOCK MATTHEW [US]; VAN WIE DAVID [US]) 23 février 2012 (2012-02-23)

US 2014/267002 A1 (LUNA MICHAEL EDWARD SMITH [US]) 18 septembre 2014 (2014-09-18)

EP 1 879 359 A2 (ASCALADE COMM INC [CA]) 16 janvier 2008 (2008-01-16)

**2. ELEMENTS DE L'ETAT DE LA TECHNIQUE ILLUSTRANT L'ARRIERE-PLAN  
TECHNOLOGIQUE GENERAL**

NEANT

**3. ELEMENTS DE L'ETAT DE LA TECHNIQUE DONT LA PERTINENCE DEPEND  
DE LA VALIDITE DES PRIORITES**

NEANT